



Canada Media Fund
Fonds des médias du Canada



Nouveau cadre de financement Tables rondes du FMC Automne 2016



@CMF_FMC
#vuesurlecanada

NOUVEAU CADRE DE FINANCEMENT DU FMC

- **Groupes de travail de l'automne 2015**
 - Présentation des grandes lignes d'un nouveau cadre de financement.
- **Tables rondes de l'automne 2016**
 - Tabler sur les grandes lignes du nouveau cadre de financement présentées à l'automne 2015.
 - Exposer les options proposées et le calendrier de mise en œuvre.
- **Mise en garde**
 - Les options proposées et le calendrier ne sont présentés qu'à des fins de discussion ou de commentaires.
 - Plusieurs propositions sont tributaires de la modification de l'Entente de contribution entre le FMC et Patrimoine canadien.

■ VOICI POURQUOI

- **La consommation de contenu a changé**
 - CRTC (*Parlons télé*).
 - Patrimoine canadien (*Le contenu canadien dans un monde numérique*).
 - BCPAC (consultations sur la modification des genres admissibles et des plateformes).
- **Cette situation a deux effets fondamentaux sur le FMC**
 - Le contenu est consommé selon des façons qui ne sont pas soutenues par le FMC :
 - contenu linéaire sur des plateformes numériques;
 - soutien réservé à la mise en marché de projets linéaires;
 - déséquilibre entre les projets numériques innovateurs et commerciaux.
 - Le contenu est consommé dans un système déréglementé, et il y a moins d'argent dans le système réglementé.
- **Le nouveau cadre de financement vise à repositionner le FMC afin qu'il demeure pertinent, flexible et efficace dans l'avenir.**



■ EN QUOI CELA CONSISTE

- **Stratégie à trois volets**
 - Réorganiser les programmes actuels en fonction de trois nouvelles étapes verticales.
 - Modifier progressivement les programmes du FMC au cours d'une période de trois ans.
 - Mettre en place de nouvelles démarches et établir des priorités pour tenir le rythme de l'industrie et demeurer efficace devant la diminution des revenus.

■ TROIS ÉTAPES VERTICALES

- **Innovation et diversité**

Soutien au développement et à la production de projets qui :

- renforcent le mandat culturel du FMC;
- proviennent d'une diversité de voix;
- encouragent de nouvelles façons de raconter des histoires au sein des secteurs canadiens de la télédiffusion et des médias numériques.

- **Accent sur l'auditoire**

Soutien au développement et à la production de projets qui :

- sont axés ou orientés sur les marchés;
- ont un fort potentiel de succès commercial au Canada et à l'étranger;
- ciblent soit de vastes auditoires, soit des auditoires de créneaux très engagés.

- **Ventes et exportation**

Soutien à :

- l'exploitation de contenu sur les marchés national et international.

QUAND — TRANSITION VERS LE NOUVEAU

ANNÉE	INNOVATION ET DIVERSITÉ	ACCENT SUR L'AUDITOIRE	VENTES ET EXPORTATION
2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du financement des séries Web. • Nouvelle démarche en matière de financement des projets autochtones. • Diminution continue du budget du Programme d'innovation du Volet expérimental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la pondération du facteur SA (NHE et EOPD) des ER : <ul style="list-style-type: none"> ○ Élimination du facteur de rendement historique (RH) dans le marché de langue anglaise. ○ Réduction du facteur de RH dans le marché de langue française. • Avis de réduction du facteur Investissement en MN en 2018-2019. • Annonce de la 2^e stratégie en vue de l'élimination progressive du supplément de droits de diffusion. • Mise en œuvre de l'initiative pilote volontaire sur les services de télévision par contournement étrangers. • Hausse continue du budget du Programme pilote pour les projets commerciaux (PPPC) du Volet expérimental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du Fonds pour l'exportation. • Intégration du Programme de doublage/sous-titrage au Fonds pour l'exportation. • Lancement de 250 titres dans le réseau multichaine Canada 150.
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de déclencheurs admissibles (numériques). • Diminution continue du budget du Programme d'innovation du Volet expérimental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de déclencheurs admissibles (numériques). • Hausse de la pondération du facteur SA (NHE et EOPD) des ER : <ul style="list-style-type: none"> ○ Élimination du facteur de RH dans le marché de langue française. ○ Réduction du facteur d'investissement en MN. • Amorce de la 2^e stratégie en vue de l'élimination progressive du supplément de droits de diffusion. • Hausse continue du budget du PPPC du Volet expérimental. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de déclencheurs admissibles (numériques) • Poursuite de la numérisation et du lancement du catalogue.

■ QUAND — TRANSITION VERS LE NOUVEAU CADRE

ANNÉE	INNOVATION ET DIVERSITÉ	ACCENT SUR L'AUDITOIRE	VENTES ET EXPORTATION
2019-2020	<ul style="list-style-type: none">• Diminution continue du budget du Programme d'innovation du Volet expérimental.	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la 2^e stratégie en vue de l'élimination progressive du supplément de droits de diffusion.• Hausse de la pondération du facteur SA (NHE et EOPD) des ER :<ul style="list-style-type: none">○ Élimination du facteur d'investissement en MN.• Utilisation de la mesure de l'auditoire en MN dans l'évaluation des projets.• Hausse continue du budget du PPPC du Volet expérimental.	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la numérisation et du lancement du catalogue.

■ Réduction et élimination de la pondération des facteurs de RH et d'investissement en MN

Première année : 2017-2018

Étape verticale : accent sur l'auditoire

- **Objectif** : Faire mieux correspondre le système des ER, le programme du FMC le plus axé sur l'auditoire, avec l'étape de l'accent sur l'auditoire du nouveau cadre de financement.
- **Démarche** : Progressive et propre à chaque facteur et marché linguistique.
 - 2017-2018 : élimination du facteur de RH dans le marché de langue anglaise et sa réduction dans le marché de langue française.
 - 2018-2019 : élimination du facteur de RH dans le marché de langue française; réduction du facteur d'investissement en MN dans les deux marchés.
 - 2019-2020 : élimination du facteur d'investissement en MN.
 - Mise en place éventuelle d'un fonds pour les petits télédiffuseurs à l'étape verticale de l'innovation et de la diversité pour atténuer les effets inattendus sur les petits télédiffuseurs.
 - Accroissement de la Mesure incitative pour les médias numériques convergents.
- **Justification (RH)** :
 - Ne correspond pas à l'étape verticale de l'accent sur l'auditoire.
 - Le crédit se fonde sur l'acquisition antérieure de droits de diffusion; il n'influe donc pas sur le comportement futur des télédiffuseurs.
- **Justification (MN)** :
 - A toujours été considérée comme une mesure temporaire.
 - Correspond au rapport d'évaluation de Patrimoine canadien en vue d'offrir une flexibilité accrue pour satisfaire aux exigences de convergence du FMC.

■ Volet expérimental : accroître le PPPC; diminuer le Programme d'innovation

Première année : 2017-2018

Étapes verticales : innovation et diversité; accent sur l'auditoire

- **Objectif** : Atténuer l'opposition entre les objectifs d'innovation et de succès commercial du Volet expérimental (abordée dans le rapport de Patrimoine canadien) en établissant une stratégie ciblée dans le cadre de laquelle les projets sont en concurrence pour un financement équivalent, tout en offrant des règles équitables.
- **Démarche** : Réaffecter progressivement les ressources pour permettre à l'industrie de s'ajuster et de s'adapter.
- **Justification** : Positionner le FMC afin qu'il puisse accroître le rendement de ses investissements, puisque la structure de récupération du PPPC est plus dynamique.
- Les résultats des tables rondes de l'automne 2016 sur le Programme d'innovation et le PPPC du Volet expérimental permettront d'approfondir l'analyse.

■ **Accroissement du Fonds pour l'exportation**

Première année : 2017-2018

Étape verticale : ventes et exportation

- **Objectif** : Accroître le programme, puisque l'exportation de contenu canadien prend de plus en plus d'importance (le programme pilote sera lancé à la fin de 2016 ou au début de 2017).

- **Démarche** :
 - Le FMC souhaite que ce programme complète le soutien et l'investissement en place sur le marché et non qu'il remplace le financement du secteur privé.
 - Si l'accroissement du programme sous-tend la réaffectation de ressources, le FMC cherchera à tabler sur les symétries naturelles avec les programmes existants (comme le Programme de doublage/sous-titrage) pour atténuer les effets négatifs.

- Influence de *Parlons télé* du CRTC ainsi que de la consultation *Le contenu canadien dans un monde numérique* et de la stratégie sur l'exportation de biens culturels de Patrimoine canadien.

■ Nouvelle démarche en matière de financement des projets autochtones

Première année : 2017-2018

Étape verticale : innovation et diversité

■ Objectifs :

- Examiner les obstacles au succès de l'industrie audiovisuelle autochtone au Canada et formuler des recommandations à ce sujet.
- Assurer l'accès au contenu autochtone destiné aux écrans pour les auditoires autochtone et autres au Canada et à l'étranger.

■ Démarche :

- Printemps 2016 : analyse du contexte (études, rapports, entrevues).
- Été et automne 2016 : groupes de discussion.
- Stratégie préliminaire en octobre 2016.

■ Hausse de la participation au capital et diminution des suppléments de droits de diffusion

Première année : 2018-2019

Étape verticale : accent sur l'auditoire

- **Objectifs :**
 - Tabler sur les politiques mises en place dans la série de programmes du Volet convergent en 2014-2015.
 - Positionner le FMC afin qu'il puisse accroître le rendement de ses investissements.
 - Harmoniser le soutien aux projets peu importe la plateforme.

- **Démarche :** Progressive et propre à chaque marché linguistique, en raison des différences entre les projets de langue française et ceux de langue anglaise.

- Proposition du FMC : réduction du crédit d'impôt.

■ Ajout de déclencheurs admissibles — numériques

Première année : 2018-2019

Étapes verticales : innovation et diversité, accent sur l'auditoire, ventes et exportation

■ Objectifs :

- Faire croître la diversité du contenu financé par le FMC.
- Offrir un accès au financement à une gamme élargie de requérants.
- Mieux tenir compte de la façon dont les Canadiens consomment du contenu tout en augmentant les possibilités de financement offertes aux requérants.

■ Démarche :

- Faire coïncider avec les autres consultations (effets de *Parlons télé*, consultation de Patrimoine canadien sur le monde numérique, nouveau cadre relatif aux fonds de production indépendants certifiés (FPIC).
- Autoriser d'autres types de plateformes de *propriété canadienne* à déclencher du financement du FMC pour refléter la perspective du nouveau cadre de financement axé sur le contenu sans égard à la plateforme.
- Explorer une initiative pilote volontaire sur les services de télévision par contournement étrangers à l'étape verticale de l'accent sur l'auditoire.
- Pour ce faire, il faudra apporter des modifications à l'Entente de contribution avec Patrimoine canadien, qui exige des droits de diffusion d'un télédiffuseur canadien.

■ **Autres considérations centrales : documentaires**

- À l'heure actuelle, le FMC soutient la production de documentaires par l'intermédiaire d'un certain nombre de programmes sélectifs (Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise, Programme de production de langue française en milieu minoritaire, Programme autochtone et Programme de diversité linguistique) et du Programme des ER.
- Le soutien actuel à la production de documentaires varie selon le marché linguistique.
- Au moment où le FMC se réoriente vers un nouveau cadre de financement, il évalue la meilleure façon de soutenir les émissions documentaires :
 - financer les documentaires uniques en vertu de l'étape verticale de l'innovation et de la diversité, et les séries documentaires, de l'étape de l'accent sur l'auditoire;
 - accroître l'allocation budgétaire du Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise;
 - ouvrir le Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise aux projets de langue française;
 - créer un nouveau programme pour soutenir les documentaires uniques qui tirerait profit des économies du Programme des ER sans (principalement) se fonder sur le succès auprès de l'auditoire.

■ **Autres considérations centrales : production régionale**

- Au moment où le FMC se réoriente vers un nouveau cadre de financement, il évalue la meilleure façon de soutenir la production régionale :
 - Réduction et élimination du facteur des droits de diffusion régionaux, car il ne correspond pas totalement à l'étape verticale de l'accent sur l'auditoire et mise en place d'un nouveau mécanisme de financement.
 - Ajout d'autres genres admissibles pour les productions régionales.
 - Ajout de la télévision communautaire comme déclencheur de la production régionale.
 - Partenariats avec des organismes provinciaux ou territoriaux.



Canada Media Fund
Fonds des médias du Canada

Fonds des médias du Canada

416 214-4400

info@cmf-fmc.ca

cmf-fmc.ca

 [@CMF_FMC_FR](https://twitter.com/CMF_FMC_FR)
[#vuesurlecanada](https://twitter.com/CMF_FMC_FR)

